PV 30 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES DU 27 NOVEMBRE 2009

Présents

ORGANISME	NOM/PRENOM	E-MAIL
Ville de Bxl – Echevin de la Mobilité	CEUX Christian	christian.ceux@brucity.be
Ville de Bxl - Cabinet Ceux	COLLARD Anne	anne.collard@brucity.be
Ville de Bxl – Travaux de Voirie	VAN DEN HOUTE Anne-Marie	anne-marie.vandenhoute@brucity.be
Ville de Bxl – Travaux de Voirie	STEGEN Hugo	hugo.stegen@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme/espace public-mobilité	HUBRECHT Géraldine	geraldine.hubrecht@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme/espace public-mobilité	CULOT Lionel	lionel.culot@brucity.be
EUCG	COOPER Timothy	timothy.cooper@ec.europa.eu
GRACQ	NICOLAS Eric	eric.nicolas@gracq.org
FIETSERSBOND	DE CLEEN Roel	roel@fietsersbond.be
IBSR	JADOUL Muriel	muriel.jadoul@ibsr.be
LIGUE DES FAMILLES	DEKOSTER Jacques	ddekoster@yucom.be
CDH BC	DOEMPKE Burckard	b.doempke@aiic.net
Police Bruxelles-Ixelles	BURY André	andre_bury_polbrutrat@msn.com

Excusés

Ville de Bxl – Cabinet El Ktibi	STEVENS Willem	willem.stevens@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme/espace public-mobilité	DANDOY Marianne	marianne.dandoy@brucity.be
GAQ-NE	RZEWNICKI Randy	rr@gaq.be
BRUSSEL MOBIEL	DEPOORTERE Frederik	f.depoortere@mrbc.irisnet.be
PROMENADE VERTE NOH	DEBONGNIE Ghislain	debongnieghislain@skybet.be

1. Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV est approuvé.

Remarques :

- Rue de Laeken : Le département Travaux de Voirie prendra contact avec Bruxelles-Mobilité d'ici la prochaine commission vélo
- Concernant la charte vélo, le pv ne le précise pas mais celle-ci a bien été signée par la Ville.

2. Stationnement vélo : analyse des demandes de nouveaux emplacements sur base de la liste fournie par la Ville

Le département Travaux de Voirie (TdV) présente l'exemple de fiche réalisée pour chaque range-vélo. Celle-ci reprend la photo du lieu, le plan d'implantation et le n°de la station. 90% des range-vélos sont placés en voirie supprimant des places de stationnement. D'autres sont placés sur trottoir.

Il serait opportun de

- transmettre une cartographie claire et à jour qui accompagne le listing.
- couvrir toutes les zones de la ville et prévoir des range-vélos suffisamment rapprochés les uns des autres, afin de créer un véritable maillage
- prévoir de manière plus systématique des ranges vélos près des lieux socioculturels (institutions culturelles fédérales, centres culturels, bibliothèque, …) et les lieux commerciaux (supermarchés, …).

L'échevin précise aussi que l'esthétique doit être pris en compte.

⇨ ***Le département TdV adaptera et mettra à jour sa cartographie en reprenant tous les range-vélos existants, ceux à prévoir (ayant reçu ou non l'avis de la police) et mettra à jour le tableau excell pour la prochaine commission***

⇨ ***Monsieur Doempke adressera une demande au département TdV pour la mise en place d'un range-vélo place du Béguinage.***

3. SUL : examen de SU à mettre en SUL sur base de la liste

Le bureau Agora a étudié sur demande de la police tous les sens unique en vue de vérifier ceux pouvant être mis en SUL. Agora a remis une liste de rues où des aménagements seraient nécessaires pour les mettre en SUL.

Monsieur Dekoster précise que l'étude Agora est peut-être obsolète : nouveaux SU, changements de sens, souplesse de la règlementation,…

Le Gracq a examiné la liste sur base de leur connaissance du terrain et a indiqué les rues à envisager de mettre en SUL et celles à ne pas envisager. Une vérification de terrain est à faire.

Monsieur Doempke repose la question de la mise en SUL de la rue aux Laines et demande une justification de non mise en SUL.

⇨ ***Le département TdV et la police examineront, pour la prochaine réunion de la commission, les SUL à éventuellement ouvrir, sur base de l'étude Agora et du tableau remis par le Gracq. Une note à Monsieur Ceux devra être transmise par rapport à la justification de mettre ou non la rue aux Laines en SUL.***

4. Projet d'aménagement de la Ville de Bruxelles : demande d'avis sur le projet « rue Bruyn »

Lionel Culot présente le projet de PU soumis en concertation le 1er décembre prochain.

- projet rue Bruyn, situé au nord de NOH près de l'hôpital Militaire et de la Ferme Nos-Pilifs qui va accueillir prochainement + de 300 nouveaux logements (projet CPAS)
- pistes cyclables en trottoir pour une question de sécurité vu le trafic de transit lié à la proximité du ring, le passage des camions, la rue en ligne droite,…
- la STIB est défavorable à ce projet car elle souhaite deux bandes bus en site propre, ce qui implique un élargissement de la voirie par rapport à celui proposé dans la demande de PU. La STIB propose des largeurs de bandes bus (3m50) inférieures aux largeurs théoriques (4m20). Soit on répond à la STIB et on a un gabarit d'autoroute mais avec une vitesse commerciale des bus assurée, soit on ne répond pas à la STIB et on a une rue à caractère locale sans mesure particulière pour la STIB. La question doit encore être tranchée. Une réunion est prévue entre le département Urbanisme et l'AATL. C'est la Région qui délivre le PU, c'est donc elle qui décidera.

Remarques des associations cyclistes

- Pas d'opposition au projet présenté, la décision de placer la piste cyclable en dehors de la voirie est comprise et acceptée. Les associations cyclistes sont plutôt favorables au projet porté par la Ville qu'au projet amendé par la STIB : le projet « ville » garantit un caractère plus résidentiel et donc plus sécurisant pour la mobilité des cyclistes.
- Il serait opportun de reporter la piste cyclable au-delà des passages pour piétons au niveau des ronds points
- Ne peut-on pas rabattre les accès garage des nouveaux logements en dehors de la rue Bruyn pour éviter les traversées permanentes sur la piste cyclable ? Monsieur Culot répond que la Ville avait suggéré cette proposition mais le CPAS l'a refusée.
  Il est proposé alors de prévoir des changements de niveau à hauteur de ces accès.
- Ne pourrait-on pas prévoir des bandes bus avec une largeur ne permettant pas le dépassement du cycliste mais en prévoyant des zones de retirement pour celui-ci et éviter que les bus ne roulent trop vite sur leur bande ?

Divers :

1. **Vélobox : évolution des installations en 2010.**
   La discussion budgétaire n'a pas encore abouti. Il est demandé d'ajouter une information sur le projet pilote du vélobox sur le site internet de la Ville.

2. **Rando-vélo**
   Demande d'un balisage vélo à travers diverses communes de Bruxelles pour rejoindre Namur et Liège.
   Il a été décidé en Groupe de Travail mobilité que cette demande sera traitée en conférence des Bourgmestres.
   Les cyclistes rappellent que de nombreuses demandes se font dans ce sens à la maison des cyclistes et qu'il s'agit d'une mise en œuvre privée (pas de coût pour la Ville).
   Il est proposé que, pour éviter la surcharge d'éléments en espace public, une coordination soit assurée avec les aménagements des ICR

3. **Boulevards du Centre**
   Beliris avait préparé un dossier prêt à être déposé en demande de permis d'urbanisme mais vu les problèmes budgétaires, ce dossier n'avance pas.
   En parallèle, un plan de marquage des pistes cyclables existe et pourrait être mis en œuvre. Les associations cyclistes ont rédigé un courrier au Bourgmestre après la précédente commission vélo mais aucune réponse n'a été donnée jusqu'à présent.
   La Ville n'a pas reçu de réponse de Beliris quant aux budgets affectés aux projets, tels que celui des boulevards du centre.
   Si Beliris ne prévoit pas de budget à court terme pour ce projet, Monsieur Ceux demandera un accord du collège pour mettre en œuvre le plan de marquage.

4. **Zone 30 Pentagone**
   Le Collège a décidé de mettre en œuvre l'entièreté du Pentagone en zone 30. Un planning de mise en place pour 2010 a été fixé avec le bureau Agora en charge du dossier.
   Un cycliste indique l'incohérence entre la mise en œuvre d'une zone 30 Pentagone et le maintien des boulevards du centre à 4 bandes.

5. **Divers**
   - Monsieur Cooper félicite la Ville de prendre en compte les cyclistes lors des commissions de concertation dont les pv sont téléchargeables sur internet, (ex : construction d'un atelier de menuiserie : la Ville a demandé d'ajouter 3 range-vélos aux 5 proposés, sans qu'aucune demande associative dans ce sens n'ait été formulée ; site de l'ULB : 200 range-vélos couverts).
   - <u>Avenue de la Joyeuse Entrée</u> : il faudrait refaire une piste cyclable en voirie en supprimant des places de stationnement plutôt que de maintenir une piste très étroite entre le parc et le tunnel. La demande est à formuler auprès de la Région qui est gestionnaire de cette voirie.
   - <u>Calendrier des réunions de commission vélo en 2010</u> :
     Les vendredis matins (dès 9h) 26 mars – 25 juin – 24 septembre – 17 décembre

<u>PROCHAINE REUNION</u>
VENDREDI 26 MARS A 9 HEURES
CENTRE ADMINISTRATIF LOCAL 12/36